

Aménagement du territoire - Contrat de projets

GROUPE DES ELUS COMMUNISTES

**Conseil régional
Réunion du 30 novembre 2006**

**Intervention d'Eric Berroche
Président du groupe communiste
Contrat de projets et programmes opérationnels européens.**

Monsieur le Président,
Cher-es collègues,

Tout d'abord, je tiens à souligner qu'il est positif de tenir cette session particulière sur la préparation du futur contrat de projets et la répartition des fonds européens et je veux également, Monsieur le Président, vous remercier de cette initiative.

Il est clair que le résultat de ces négociations impactera la vie de notre région et de ses habitants plus encore que par le passé car il y aura désormais simultanément avec le calendrier des politiques européennes, politiques sur lesquelles mon collègue Daniel Gilles restituera une appréciation complémentaire.

En effet, sur la période 2007 à 2013, ces contractualisations représentent un montant de plus de 2 milliards d'euros. Une somme à mettre en rapport avec le budget annuel de la Région qui affleure les 800 millions d'euros.

Cet apport compte d'autant plus que le contexte financier est particulièrement tendu pour les régions, avec les transferts importants de prérogatives nouvelles.

Après les TOS de l'Education Nationale, je pense tout particulièrement aux transferts des installations portuaires et aéroportuaires et aux routes, qui cette fois sont exclues des contrats de projets et devront faire l'objet de contractualisations spécifiques dans le cadre des Plans de Modernisation d'Itinéraires.

Le principal mérite de la proposition du Conseil régional est de partir de cette situation, et si nous n'entendons pas forcer le trait, nous n'entendons pas davantage en rabattre sur l'exigence de prise en compte des besoins de notre région.

C'est au nom de ce légitime principe qu'a été posée la nécessité d'une contribution de l'Etat d'environ 730 millions.

Nous devons donc faire œuvre de conviction, de persuasion et de fermeté pour que nous nous en rapprochions le plus possible.

Ces besoins, ces priorités, les collectivités les ont clairement identifiées dans le cadre des conférences territoriales.

Elles ont ainsi réaffirmé la priorité pour la Bretagne de renforcer son accessibilité, avec la proposition d'affectation de 100 millions d'euros de fonds FEDER aux travaux sur les axes Rennes-Brest et Rennes-Quimper.

Ce n'est pas gagné d'avance, ce n'est toujours pas garanti, mais cette perspective nous encourage aussi dans les exigences que nous devons affirmer en direction de l'Europe.

Concernant le bilan du précédent Contrat de plan, nous ne pouvons que constater que si l'Etat a redressé un peu la barre et fixé l'objectif d'atteindre un taux d'exécution de 80% d'ici la fin de l'année, il nous manquera 20% des sommes prévues en 2000, notamment dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche, ou pour le volet portuaire et même, dans une certaine mesure, pour le ferroviaire.

Pour m'en tenir au seul exemple portuaire, qui pour notre région est un sujet important, l'état de consommation des crédits de paiement au titre du contrat en cours est de l'ordre de 11%.

Certes des autorisations de programme ont été nouvellement affectées, ce qui porte le taux à 65%, mais avons-nous la garantie que ces autorisations de programme de l'Etat seront suivies des crédits de paiement au titre du contrat de plan en cours?

Il serait trop facile de laisser dire : « nous inscrivons des autorisations de programme pour l'année 2006 et à compter du 1er janvier 2007, date du transfert des installations portuaires à la Région, cela ne nous regarde plus! ».

Concernant le ferroviaire, que l'on qualifie maintenant très opportunément de BGV (Bretagne à Grande Vitesse), le taux d'affectation des Autorisations de Programme au titre du Contrat de plan en cours est de 91%.

Cela nous situe parmi le meilleur niveau national et vraiment, le fait d'avoir été dynamiques sur le sujet et d'avoir relevé le défi de préfinancements pour ce grand projet d'utilité publique et d'aménagement du territoire breton, n'y sont pas étrangers. Ceci doit nous encourager à afficher notre détermination quand au sujet dont nous débattons aujourd'hui.

D'autre part, des lignes nouvelles ont été ouvertes comme le financement des TCSP, du fret ferroviaire...et ceci est très positif.

La culture, la recherche, l'innovation sociale, doivent y trouver toute leur place.

Par ailleurs, le centre Bretagne ne doit pas être oublié dans ce débat.

Le Contrat de plan avait pour objectif d'améliorer l'intervention de l'Etat, en partenariat avec les collectivités en matière d'aménagement du territoire.

Il apparaît que la philosophie des contrats de projets pourrait accentuer les risques de concentration des moyens, comme nous l'avons déjà souligné pour les pôles de compétitivité, dans une logique de concurrence et non de coopérations.

En Bretagne, nous considérons que le développement harmonieux de l'ensemble de nos territoires est un atout, pour l'environnement, la qualité de vie. Parce que cela correspond à notre histoire. Nous devons donc être vigilants pour que l'argent du contrat de projets ne délaisse pas davantage certains secteurs.

La maquette présentée a le mérite de la clarté, en montrant les engagements respectifs des uns et des autres. Si elle est exigeante vis-à-vis de l'Etat, la Région l'est aussi à l'égard d'elle-même, en proposant de mettre dans la corbeille plus de 700 millions d'euros, contre 500 sur la période 2000-2006.

La Bretagne le mérite ; les bretons l'attendent...et eu égard à nos difficultés particulières, notre accessibilité, un faible potentiel fiscal, il n'est pas anormal que l'Etat consente un effort supplémentaire, un effort se rapprochant le plus possible des besoins que nous avons rigoureusement établis..

Nous sommes donc tout à fait déterminés à défendre jusqu'au bout un financement à la hauteur des besoins pour la Bretagne dans le cadre du contrat de projets, des programmes européens, mais aussi du budget 2007 de l'Etat, qui est actuellement mis au régime à 0%... mais nous y reviendrons sûrement lors du débat d'orientations budgétaires.